



Evaluation sur les pêches durables dans l'hinterland fluvial, marécageux et lacustre de Mbandaka-Bikoro de 2013 à 2016; nombreuses inquiétudes à l'égard de la diversité biologique et des écosystèmes disponibles.

Appel aux Décideurs pour agir vite.

Par C.T. Floribart NDUNGA de l'ISP/Mbandaka et
Dieudonné NZABI MANGILI de l'ONG NODRI/Mbandaka,
floribartndunga@gmail.com ozenodri@gmail.com

Cas intenses de Surpêche, de déboisement, de déperdition des habitats naturels de la diversité biologique, de braconnage...

Sommaire

Note introductive.

1. Localisation de l'étude.
2. Atouts et opportunités.
3. Résumé contextuel.
4. Cibles de l'étude.
5. Objectifs de l'étude.
6. Approches et méthodologies.
7. Espèces ciblées observées (1,2,3).
8. Quelques exemples sur les pratiques et engins dangereux.

9. Quelques témoignages poignants.
10. Préoccupations établies.
11. Recommandations et actions/Responsabilités/Risques et contraintes.
12. Difficultés rencontrées.

Conclusion.

Annexes



Note introductive.



Plus de questions que de réponses: Superficie réelle de la zone ciblée? Archives, documentations, et informations précises sont-elles suffisantes? Sociologie professionnelle, structuration sociale et mentalités culturelles des acteurs en présence? Nombre d' Acteurs-clés traditionnels et autres usagers des cours d'eau dans la zone? Potentiel de référence et atouts disponibles avec statistiques?

Des rapports de FAO indiquent l'usage très répandu de méthodes ou pratiques de pêches traditionnelles ou artisanales utilisant des embarcations non motorisées, des filets maillants, des sennes, et des lignes à main...

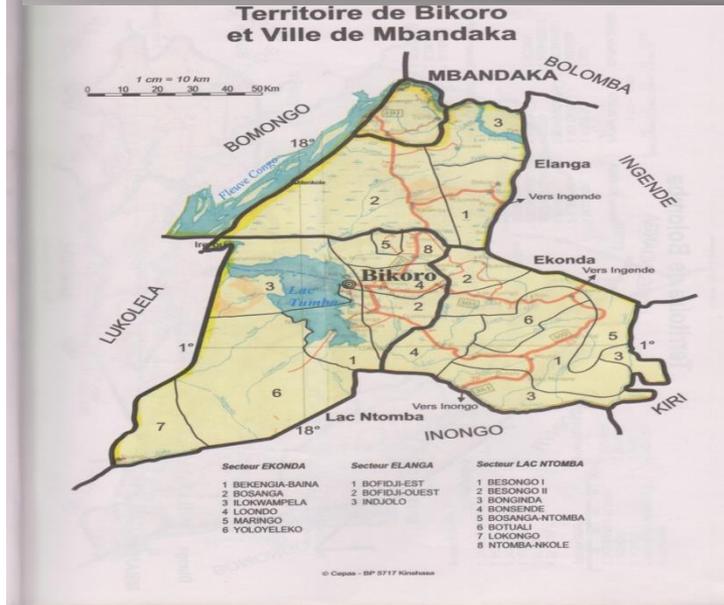
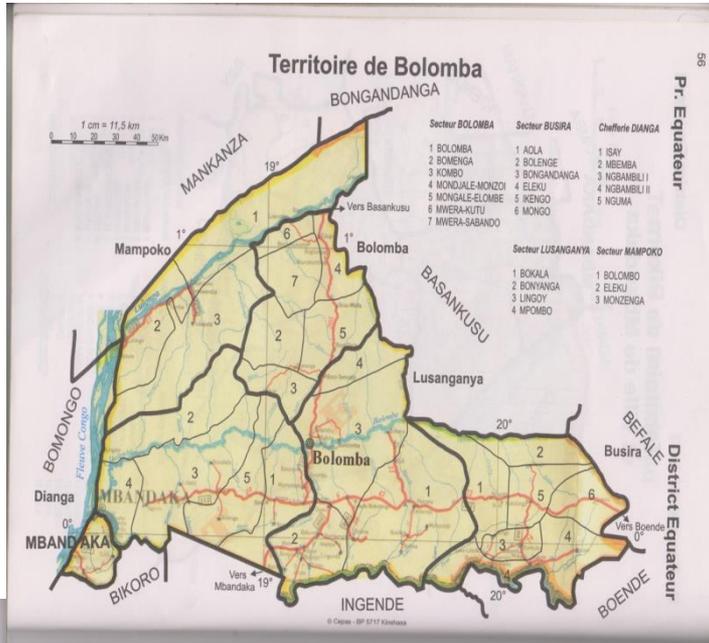
Aussi la dispersion de l'effort de pêche avec des groupes de pêcheurs opérant à partir de petits villages ou de camps provisoires ou durables et dispersés dans tous les recoins de la zone cible; une production inconnue mais jusqu'à 20 000 t (équivalent de poids frais seulement) atteignant les marchés de Kinshasa en 1984.



1. Localisation de l'étude

L'hinterland fluvial et lacustre de Mbandaka-Bikoro-Ntongo-Mabali (lac Tumba), Fleuve Congo aux confluent des rivières Ubangi-Ngiri, Ruki, Ikelemba, Lulonga. 12 Ruisseaux principaux sur l'axe routier Mbandaka-Bikoro.

Soit environ 70/38000 km² des vastes zones de forêts inondées avec des fluctuations dépendant des précipitations et des changements saisonniers du niveau du fleuve Congo.



2. Atouts et opportunités



- 1. Cours d'eau divers, marécages forestiers + forêts inondées**
(Fleuve Congo aux « eaux blanchâtres » Rivières Ruki-Ikelemba-Lulonga-Ubangi, ruisseaux, et lac Tumba: Eaux turbides de couleur brune « eaux noirâtres » de faible pH)
- 2. Services publics:** Ministères et Divisions provinciales: Environnement, Agriculture-Pêche et Elevage /développement Rural (SENADEP, SNCOOP, PEMIRU, Mairie de Mbandaka), Chefs des localités, ICCN...)
- 3. D'innombrables pêcheurs actifs et passifs, Chasseurs actifs et passifs...cultures traditionnelles des pêches.**
- 4. Organismes internationaux , Réseaux thématiques, ONG et associations locales.**
- 5. Exploitants forestiers (artisanaux, agricoles...).**
- 6. Opérateurs économiques locaux.**
- 7. Institutions scientifiques locales (ISP, UNIMBA, ITAVP, ISPE, Aequatoria...).**

3. Résumé contextuel.

La pêche traditionnelle = principale activité drainant le plus de personnes, sans distinction de sexe, de rang social, ni d'âge; se pratiquant pendant toute l'année; jour comme nuit, dans tous les recoins accessibles possibles que possèdent les cours d'eau et forêts inondables. **Les instruments, les engins, les pratiques et techniques des pêches** y sont très variés et aussi nombreux que les tribus à longues traditions des pêches.

Ce qui pose problème à ces jours ce sont les capacités des acteurs locaux à assurer la durabilité des habitats naturels et des ressources disponibles sans oublier les revenus de leurs efforts de pêche.

La concentration humaine et la survie de celle-ci entraînent: déforestation abusive, surpêche, utilisation massive des intrants prohibés... S'ajoutent les perturbations climatiques et saisonnières...

Parmi les pêcheurs certains sont des chasseurs professionnels ou occasionnels et clandestins, peu nombreux ,soit 2% de la population active.

Tous les témoignages reçus rapportent que tous les coins et recoins de tous les cours d'eau, marigots et forêts inondables jadis inaccessibles le sont à ces jours par les pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, bûcherons... de plus en plus nombreux et entreprenants. Le grand mal est que les comportements illégaux priment au point d'être considérée comme une jungle sans normes.

Les constats actuels ou tendances de terrain en rapport avec les pêches durables; accent mis sur les 10 espèces de poissons et 7 animaux aquatiques cibles de notre étude ne semblent pas marier les quelques données de base de FAO vers 1980 et de Sullivan en 2010. Que des défis à relever pour pouvoir prétendre parler de la durabilité des pratiques des pêches présentement observées dans cette zone.

4. Cibles de l'étude.

10 espèces poissonneuses:

1. *Clarias gariepinus*, 2. *Canna obscurus* GTHR, 3. *Chrysichthys punctantus* BLGR, 4. *Protopterus dolloi*, 5. *Citharinus ansorgei* BLGR, 6. *Heterotis niloticus* GTHR, 7. *Xenonytus nigri* GTHR, 8. *Synodontis greshoffi*, 9. *Gnathonemus numenius* BLGR, 10. *Lates niloticus*.

1555 personnes ou interlocuteurs

directs: pêcheurs, chasseurs, consommateurs, transformateurs/Évacuateurs, services publics, pouvoir coutumier, autorités locales...



7 espèces

animales(aquatiques):

1. *Crocodylus niloticus*, 2. *Osteolaemus tetraspis*, 3. *Pelusios subniger*, 4. *Cylcoderma aubryii*, 5. *Knixys erosa*, 6. *Hyppopotamus amphibius*, 7. *Mecistops cataphractus*);

50 sites-phares parcourus: agglomérations, villages, campements, ports, marchés, quartiers...suivant les axes suivants: Bief fleuve Congo/rive droite, bief fleuve Congo/rive gauche de Lukolela à Lobengo, biefs Lulonga-Ikelemba-Ruki-Ubangi-Lac Tumba et l'axe routier Mbandaka-Bikoro et Lukolela Mibenga.

5. Objectifs de l'étude.

Objectif global

Mesurer, suivre et rapporter l'état de la biodiversité halieutique pendant les 3 dernières années dans l'hinterland fluvial et lacustre de Mbandaka-Bikoro.



Objectifs spécifiques

- Faire l'état des lieux de la documentation disponible sur les pêches durables dans la zone.
- Evaluer l'impact des différentes pratiques des pêches opérationnelles sur la biodiversité aquatique, les productivités halieutiques et sur la durabilité socio économique de ses usagers traditionnels de 2014 à nos jours.
- Produire un document d'alerte sur la déperdition dangereuse de la diversité biologique aquatique de l'hinterland fluvial et lacustre de Mbandaka-Bikoro.

6. Approches et méthodologies.

- **Recherche sur internet (sites web).**
- **Visites et échanges:** services publics, ONGs locales, Institutions scientifiques, FAO, WWF, WCS, AWF, CREF/Mabali.
- **Interviews et échanges à base du questionnaire prévu avec les parties prenantes (en annexe):** secteur public (environnement, agriculture, pêche, élevage, gouvernorat...), les pêcheurs, les chasseurs, les commerçants, les consommateurs, les voyageurs, les agriculteurs, les bucherons, les transporteurs, les transformateurs, pouvoir coutumier...
- **Observations directes sur terrain:** fleuve, lac, rivières, campements, marchés, ménages, .
- **Consultations bibliographiques**
- **Utilisation des langues locales et vernaculaires**

7. Espèces cibles observées/degré du risque/Nom local(NL)/Biotope(B) (1).

A risque élevé

Lates niloticus

NL:**Njabi-capitaine**

B:fleuve, rivières, lac.

Crocodylus niloticus

NL: **koli, ngando**

B:fleuve, rivières, lac,

Knixys erosa, kinyxis sp

NL:**Koba engongonji** (tortue des jardins)

B: forêts inondées.

Citharinus ansorgei BLGR

NL:**Lopongo**

B:fleuve, rivières, lac,.

7. Espèces cibles observées/degré du risque/Nom local(NL)/Biotope(B) (2).

A risque grand

Ophiocephalus obscurus

GTHR NL: **Mongusu, singa**

B: fleuve, rivières, marécages, forêts inondées

Chrysichthys punctantus

BLGR

NL: **Libobu, kamba**

B: fleuve, rivière (profonds)

Protopterus dolloi

NL: **Njombo, bowayo**

B: Marécages, forêts inondées

Osteolaemus tetraspis.

NL: **Lokelekele, lokese, likolo**

B: marécages, forêts inondées.

Xenomystus nigri
(**GTHR**)

NL: **Lokombe, yembe, pete**

B: forêts inondées,
marécages, ruisseaux

Heterotis niloticus (GTHR)

NL: **Kongo ya sika, la mer**

B: Fleuve, rivières, ruisseaux,
marécages, forêts inondées

Synodontis greshoffi

NL: **ningi**

B: fleuve.

Hyppopotamus
amphibius,

NL: **Ngubu, ngubi**

B: Grands cours d'eau

Mecistops cataphractus)

NL: **ngonde, mombambo**

B: grands cours d'eau, marécages .

Cylcoderma

aubryii,

NL: **Enjenje, yenje**

B: Marécages, forêts inondées.

7. Espèces cibles observées/degré du risque/Nom local(NL)/Biotope(B) (3).

A risque faible.

NL:Ngolo, lipete, nyuni, nsuni,
nkamba nyoka, piki, lipeta...

B:fleuve, rivières, lac, marécages et
forêts inondées.

Gnathonemuselephes

NL:Mbongo, mbese, obe...

B: fleuve, rivières, lac, ruisseaux.

Pelusios subniger,

NL: Koba ya mai

B:marécages, forêts inondées..

Suite à l'ampleur des pratiques prohibées des pêches, sur les 17 espèces (poissons-animaux aquatiques) observées les différents témoignages recueillis concluent à 3 espèces à risque de disparition faible , 10 à risque grand et 4 à risque élevé.

Le fleuve Congo est le biotope le plus menacé. Son mal est d'être trop public, sa chance vient de son étendue et bien fourni en diversité biologique-réservoir de tout. Il est suivi du lac Tumba (caractère public) et enfin des marécages et forêts inondées (apparemment protégés par des règles coutumières).

Néanmoins 15% de nos interlocuteurs ont témoigné que des quantités de poissons et crocodiles nains qui se retrouvent sur les marchés de Mbandaka sont les résultats de la pêche clandestine dans les cours d'eau riverains des Aires protégées (Lomako, Salonga, CREF/Mabali, Ngiri...)

8. Quelques exemples d'engins, pratiques et comportements dangereux (1).



Catégorie filets:

Noms locaux: bindo, brutal, sambwisa, moustiquaire serena, pêche ...

Mailles « 0 bouton », 1 cm, 1 et ½ cm, 2 cm...

Catégorie nasses:

Ex: **Mayambula**:

De très petites nasses longues de 20-30 cm, à mailles de dimensions 0.3-0.5 cm, placées avec comme appâts noix de palme ou vers de boue noués dans un lambeau de moustiquaire serena et mis dedans. Ça prend tous les petits poissons qui y pénètrent (surtout des ngolo). Toutes les périodes de l'année dans les marécages et forêts inondées et le long des rivages de tout cours d'eau.

Mokala (Mbandaka et hinterland)

Mimpeu... (Lac Tumba et environs)...

• Catégories hameçons:

Numéros 20, 18, 16.

Pêche nocturne innovante à pied: Nom local « mosietebi »...

Autres:

Bongenga

Torches/Coleman (tant pour les poissons que pour les animaux aquatiques....)

Considérations culturelles (« Inépuisabilité » des ressources poissonneuses)

Tout ce qui appartient à l'Etat est synonyme de mauvaise gestion (sans contrôle).

Empoisonnement des eaux: plantes toxiques, produits chimiques, explosifs.

8. Quelques exemples d'engins, pratiques et comportements dangereux (2).

Le déboisement intensif dans les forêts marécageuses ;

- croissance démographique autour des bassins des pêches...des érosions où le couvert végétal et le sol sont ruisselés dans les cours d'eau bouchant certains sites des profondeurs servant des sites de reproduction ou d'abris des différentes espèces de la biodiversité marine.
- Feux des brousses dans les étendues des savanes marécageuses lors des opérations d'écopage pendant les saisons sèches par les femmes.
- La coupe des champs le long des cours d'eau.
- Le déracinement des gros arbres dont les racines servent des lieux de reproduction ou d'abris pour certaines espèces de poissons et d'animaux aquatiques pendant les saisons sèches...

9. Quelques témoignages indicatifs (1)

Des témoignages recueillis sur la quantité et la qualité de la viande de poissons consommée (de 2014 à 2017):

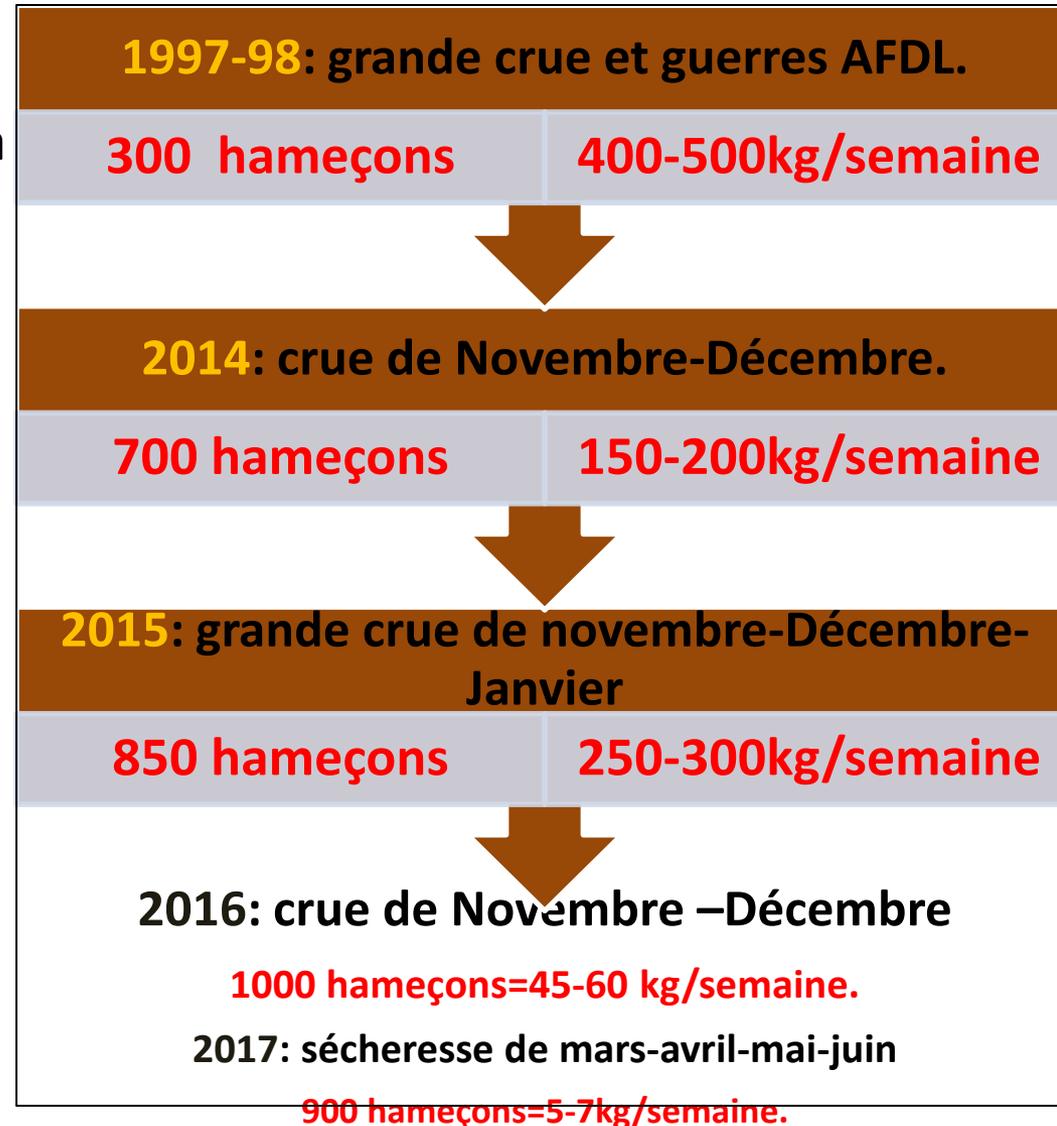
- à Mbandaka et Bikoro centre: sur 45 ménages de 6 personnes en moyenne; 7 (soit 3,15%) ont affirmé de consommer en moyenne 5 kg/semaine (de la bonne viande et des fretins).
- Villages sur axe routier Mbandaka-Bikoro: 89 ménages consultés $\frac{1}{2}$ kg/semaine ou moins dont 95% des fretins.
- Campements des pêcheurs: 512 ménages; 12 kg en moyenne/semaine dont 60% des fretins. Alors qu'il y a 10 ans le fretin ne figurait pas dans le menu d'un pêcheur.

A ces jours les végétariens se recrutent partout.



9. Quelques témoignages indicatifs (2)

« Je suis pêcheur de l'ethnie likoka depuis l'âge de 12 ans. Ma spécialité c'est la pêche aux njombo (*Protopterus dolloi*)
Instruments: hameçons N°8, nylon N° 8, appât de noix de palmier rouge. Pendant l'étiage je vis à pied et pendant les crues je pêche à bord d'une petite pirogue à travers les forêts inondées. Mes captures par semaine pour les 3 dernières années, en prenant comme année de référence 1997, sont catastrophiques.



« Je ne sais comment assurer ma vie, celle de mes enfants et subvenir aux besoins primordiaux de ma femme et 10 enfants comme j'ai aujourd'hui 58 ans, affaibli et surtout que je n'ai pas été à l'école pour aller m'installer à Mbandaka...»

10. Préoccupations inquiétantes y observées.

**Absence des lois
adaptées et en
vigueur.**

**Emergence et
usage excessif des
pratiques et engins
prohibés.**

**Déperdition des
connaissances
endogènes
positives.**

**Perturbations
saisonnères/
climatiques**

**Menace de
disparition de
certaines espèces.**

**Déperdition des
habitats naturels de
la diversité
biologique aquatique**

**Méconnaissance
des stocks
halieutiques
disponibles.**

Surpêche

**Faible productivité
halieutique**

**Insécurité alimentaire
grandissante.
Exode rural.
Migrations.**

**Pauvreté
généralisée**

**Recherche
scientifique**

11. 15 recommandations et actions envisagées (1).

1.

Définir une (des) politique nationale/provinciales/régionale de pêche continentale durable dans le Bassin du Congo.

2.

Redynamiser différents services étatiques d'encadrement des communautés des pêcheurs.

3.

Doter la gestion des eaux et forêts par des réglementations, conventions locales et lois régissant le secteur des pêches, chasses durables et forêts inondables en RDC.

4.

Création d'un Ministère spécifiques de gestion des eaux, et forêts.

11. 15 recommandations et actions envisagées (2).

5.

Assurer le suivi, le contrôle et la surveillance réguliers des activités des pêches dans la zone.

6.

Vulgariser les différentes dispositions réglementaires, conventions nationales et internationales sur la protection de la diversité biologique.

7.

Doter les institutions locales de recherche scientifique des capacités nécessaires.

11. 15 recommandations et actions envisagées(3).

8.

Faire le micro zonage participatif et l'aménagement durable de l'espace foncier de la zone.

9.

Faire actualiser les stocks halieutiques réels par un inventaire multi ressources dans les cours d'eau et marécages forestiers.

10.

Création participative des couloirs biologiques dans les zones à haute valeur biologique.

11.

Capitaliser des connaissances endogènes traditionnelles locales adaptées au regard des opportunités écologiques disponibles.

11. 15 recommandations et actions envisagées(4).

12.

Mettre en place un système d'alerte et d'atténuation des risques pesant sur la biodiversité (observatoire de surveillance).

13.

Structuration socio professionnelle et formations diverses des communautés des pêcheurs à travers des filières

14.

Promouvoir l'écotourisme dans la zone.

15.

Assurer le bien-être socio économique de tous les congolais sans discrimination aucune.

12. Difficultés rencontrées.

1. Manque de données fiables et précises (Bibliothèques, Institutions scientifiques locales, Institut National des statistiques-INS, Archives des Services publics–Agriculture/Pêches/Forêts marécageuses ...). Beaucoup de travaux faits ont abordé plus les aspects taxonomiques que sociologiques ou statistiques. Les rares informations de FAO consultées sur internet datent de 1980.

2. Populations « méfiantes » par rapport à nos enquêtes en cette période de turbulences politiques et insécurité dans le pays (RDC/Province).

3. Tendance au monnayage des informations livrées par certains interlocuteurs et prise des photos.

4. Accessibilité difficile à certaines zones des forêts inondées (campements-villages des pêches).

5. Accessibilité difficile aux documentations-archives des ONG internationales (WWF, WCS, BCI,AWF...).

6. Voyages trop coûteux par des moyens logistiques autonomes (locations hors bord, pirogue, services du chauffeur, tracasseries administratives...) et c'est très stressant.

7. Sécheresse très prolongée dans la zone durant presque toute l'année 2017.

Conclusion (1)

Les pêches durables dans notre zone d'étude restent un idéal à atteindre. L'érosion des ressources halieutiques y est déjà ressentie car les pêches traditionnelles n'améliorent plus le social, l'économie et la santé des pratiquants et du public. Les milieux des pêches traditionnelles étant devenus des lieux de délinquance pour tous les laissés-pour-compte à la recherche de la survie, occupant des espaces de façon incontrôlée et mettant en danger la sécurité environnementale au niveau local.

Conclusion (2)

La loi de la jungle prime avec l'usage excessif d'engins et pratiques écologiquement non conformes, des cours d'eau encaissant tous les déchets quotidiens des agglomérations riveraines, la méconnaissance du stock naturel des ressources naturelles disponibles par toutes les parties prenantes et surtout l'absence d'une réglementation en vigueur. Autant d'ingrédients qui prouvent à suffisance l'irresponsabilité de l'Etat congolais dans ce domaine aussi vital sur le plan scientifique, culturel et environnemental en vertu des conventions internationales auxquelles la RDC a souscrit. Il est donc temps que les Décideurs se ressaisissent afin d'éviter le pire dans un avenir pas très lointain.

**Du poisson! Il y en a encore mais, ne faudra t il pas
veiller sur la gestion pour en avoir encore plus et
durablement?**

MERCI DE VOTRE SOUTIEN ET ATTENTION!!!!

